



PRÉFET  
DE LA CHARENTE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Angoulême, le 27 janvier 2017

### Levée du niveau orange du dispositif hivernal de la Charente

Le niveau jaune du dispositif prévu dans le cadre du plan d'hébergement d'urgence hivernal du département de la Charente, **déclenché le 16 janvier 2017, avait été élevé au niveau orange** le même jour à 17h.

Ces déclenchements, décidés par le préfet de la Charente, tenaient compte tant des températures très froides annoncées par Météo-France, que des propositions émises par le gestionnaire du 115 et des associations œuvrant sur le terrain ainsi que des analyses des services de l'État.

**Le 27 janvier 2017, après 10 jours de mobilisation, le préfet a décidé la levée du niveau orange** et le retour au niveau de veille et de vigilance hivernale.

Au cours de cette période :

- **1 004 appels ont été enregistrés au 115 ;**
- **56 personnes ont été rencontrées à l'occasion des maraudes** : 50 sur le Grand Angoulême, 6 sur Cognac
- **630 personnes ont été accueillies de jour à l'Éclaircie ;**
- **155 personnes ont bénéficié d'un accueil nocturne** : Bd de Tassigny à Angoulême (96), au local de l'association AGIR à Angoulême (46), au Puzzle à Cognac (13).